Annexe 2

# Programme d’enseignement moral et civique de première des voies générale et technologique

## Préambule

Introduit en 2015 à tous les niveaux de l’enseignement primaire et secondaire, l’enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Il contribue à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l’exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à transmettre les valeurs de la République à tous les élèves.

L’enseignement moral et civique contribue également, tout au long de la scolarité, à l’éducation à la Défense et à la sécurité nationales. L’éducation aux médias et à l’information, la formation du jugement ainsi que l’enseignement laïque des faits religieux entrent également dans son périmètre. L’enseignement moral et civique permet aux élèves de comprendre, à l’aune des valeurs et des principes étudiés, les situations rencontrées : dans la classe et hors de la classe, à l’internat, dans les instances de la vie lycéenne. Il offre ainsi un temps d’apprentissage et de réflexion sur ce qui fonde la relation à l’autre dans une société démocratique, à travers l’engagement et les choix que tout citoyen doit accomplir.

Le programme de première de l’enseignement moral et civique en lycée prolonge et approfondit celui de seconde et participe à la construction de la conscience civique des élèves.

Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Ces trois thématiques s’éclairent et se répondent. Elles permettent d’aborder le sens et la portée des valeurs de la devise républicaine : la liberté, thème central de l’année de seconde, mais aussi l’égalité et la fraternité, en tant qu’elles fondent une société démocratique.

Chacune de ces trois thématiques comprend deux axes. Le professeur construit chacun des axes en mobilisant au moins deux domaines parmi ceux proposés.

Les valeurs, les principes et les notions étudiées dans le cadre de l’enseignement moral et civique se doivent d’être incarnés. Le professeur s’attachera à mentionner quelques figures de femmes et d’hommes engagés, et à faire le lien entre son propos et des événements, des lieux ou des enjeux contemporains.

Les démarches pédagogiques choisies (études et/ou exposés et/ou discussions argumentées ou débats réglés) favorisent l’approfondissement de la réflexion. Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l’argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Pour renforcer la compréhension des valeurs, des principes, des limites de leur mise en œuvre comme de l’engagement nécessaire pour les faire vivre ou les renforcer, le professeur peut développer un « projet de l’année ». Celui-ci s’effectue en classe mais peut devenir un projet qui se concrétise également en dehors de la classe, en offrant aux élèves des possibilités d’expérimenter diverses formes d’engagement.

Dans sa contribution à la construction du jugement, l’enseignement moral et civique permet la réflexion sur les sources utilisées (textes écrits, cartes, images, œuvres picturales, mises en scène théâtrales et chorégraphiques, productions cinématographiques, musiques et chansons, etc.), sur leur constitution comme document, sur leurs usages culturels, médiatiques et sociaux. L’enseignement moral et civique initie les élèves à la recherche documentaire et à ses méthodes, leur fait découvrir la richesse et la variété des supports et des expressions, les éduque à la complexité, à l’autonomie, à l’engagement, à la prise de décision et à la responsabilité dans le cadre de la République.

### Axes, questionnements et objets d’enseignement

La thématique annuelle est étudiée selon deux axes. Chacun d’eux doit être traité en mobilisant au moins deux domaines parmi ceux proposés. Pour faire acquérir les notions et conduire les élèves à les mobiliser, des objets d’enseignement possibles sont proposés.

### Développer un « projet de l’année »

Le « projet de l’année » permet l’apprentissage des notions et favorise l’acquisition des capacités attendues. Sa formalisation et les modalités de restitution proposées aux élèves sont à l’appréciation du professeur. La démarche de l’enquête, la recherche et le commentaire de documents pour l’étude ou comme préalable à la rencontre d’acteurs associatifs, d’élus, ou de toutes personnalités extérieures sont à favoriser.

## Le programme

### Axe 1 : Fondements et fragilités du lien social

##### Questionnement : Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd’hui fragilisés ?

Ce questionnement est envisagé à travers l’étude d’**au moins deux domaines** parmi les domaines suivants :

* Les fragilités liées aux transformations sociales : cadre de vie (métropolisation, assignation résidentielle, phénomène des quartiers), cellule familiale, institutions de socialisation (École, État, religion, organisations syndicales).
* Les fragilités liées aux mutations économiques : régions en crise, chômage, transformation du monde du travail, inégalités et expression du sentiment de déclassement.
* La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel.
* L’expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions.
* La défiance vis-à-vis de l’information et de la science (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de prétendues « vérités » alternatives).
* Les nouvelles formes d’expression de la violence et de la délinquance (incivilités, cyber-harcèlement, agressions physiques, phénomènes de bandes, etc.).

##### Notions à acquérir/à mobiliser :

* Le rapport intérêt général – intérêt particulier.
* Engagement – abstention.
* Intégration – exclusion – déclassement.
* Égalité – équité.

##### Objets d’enseignement possibles :

* Les réseaux sociaux et la fabrique de l’information : biais de confirmation, bulles de filtre ; surinformation et tri ; fiabilité et validation.
* Les phénomènes et mécanismes de contre-vérités : le complotisme et le révisionnisme, les « *fake news* ».
* Les communautés virtuelles et la communauté réelle : individualisme, image de soi, confiance, mécanisme de la mise à l’écart et du harcèlement.
* Les mécanismes d’enfermement et de mise en danger : pratiques solitaires de consommation et isolement (jeux vidéo, etc.).
* À partir de l’exemple d’une ville, d’un quartier, d’un groupe social, étudier les mécanismes d’exclusion et d’inégalités : ressenti, réalité et expression (violences urbaines, phénomènes de bandes, quartiers fermés, entre-soi)
* Politique d’aménagement du territoire : services publics et accessibilités ; hyper-ruralité ; politique de la ville.
* Les politiques sociales et les systèmes de prise en charge : remise en cause des solidarités ou adaptation de la prise en charge. Domaines d’étude possibles : politique familiale, de santé, de réduction du chômage, générationnelle.

### Axe 2 : Les recompositions du lien social

##### Questionnement : Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?

Ce questionnement est envisagé à travers l’étude d’**au moins deux domaines** parmi les domaines suivants :

* La promotion de l’égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance.
* Les nouvelles formes de solidarités et d’engagements : internet et les réseaux sociaux ; le mécanisme du participatif ; de l’association au collectif.
* Les nouvelles formes économiques : l’économie participative ; l’économie solidaire ; l’économie collaborative ; l’économie circulaire, pour de nouveaux emplois et de nouvelles solidarités.
* La question de l’extension des droits et de la responsabilité individuelle et collective : questions environnementales ; politique de santé ; principe de précaution.
* Les politiques publiques pour plus d’égalité et de citoyenneté : l’inclusion des personnes porteuses de handicap à l’École, au travail et dans la société ; les politiques d’aides et d’insertion professionnelle, les politiques sociales.
* La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, communautés, universités populaires, réseaux d’entraide et bénévolat.
* De nouvelles causes fédératrices : défense de l’environnement, protection de la biodiversité, réflexion nouvelle sur la cause animale.

##### Notions à acquérir/à mobiliser :

* Respect
* Justice, égalité et équité
* Rapport social - solidarité
* Responsabilité individuelle et collective

##### Objets d’enseignement possibles :

* Les nouvelles modalités de l’exercice de la citoyenneté en France et en Europe.
* Les nouvelles modalités de mobilisation et d’implications politiques : pétitions, tribunes, referendums locaux, collectifs.
* Les nouveaux dispositifs pour l’engagement civique : service civique, service national universel.
* Les problèmes bioéthiques contemporains : le cadre de la recherche, les lois de bioéthique.
* À partir d’exemples, le développement de l’économie sociale et solidaire.
* Mentorat, tutorat, parrainage : de nouvelles implications pour les acteurs sociaux et économiques.
* La responsabilité environnementale et les interdépendances Homme/nature.
* La défense des droits des femmes : renouveau du féminisme ou évolution sociétale.
* À partir d’exemples contextualisés, l’étude de politiques publiques pour favoriser le lien social (politique sociale, territoriale, promotion de l’égalité des chances, du lien intergénérationnel).

## Capacités attendues

* Savoir exercer son jugement et l’inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.
* Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d’art, documents juridiques, textes administratifs, etc.), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs.
* Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l’information.
* S’exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
* Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s’impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.